

01/2014

## Rapport du séminaire du CSEE

*Promouvoir l'égalité des  
genres au sein des  
syndicats et de la  
profession enseignante en  
période d'austérité*

Utrecht, 7 Mai 2014



Also available in English under the title:

*« Report of the ETUCE Seminar: 'Promoting gender equality within teacher trade unions and in the teaching profession in times of austerity' »*

***La reproduction partielle ou totale de cette publication est permise sans autorisation. Cependant, le nom du CSEE doit être mentionné et une copie de l'ouvrage ou du document doit être envoyée au secrétariat du CSEE.***

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation - Bruxelles 2013



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

## Table des matières

1	Introduction .....	5
2	Le groupe consultatif du projet .....	6
3	L'égalité des genres dans la profession enseignante.....	6
4	L'égalité des genres en période de crise économique.....	7
5	Les résultats de l'édition 2014 de l'enquête du 8 mars de la CES .....	8
6	Les résultats préliminaires de l'enquête : L'égalité des genres au sein des syndicats et de la profession enseignante.....	10
7	Les bonnes expériences en matière de promotion de l'égalité des genres au sein des syndicats d'enseignants.....	13
8	Conclusions .....	14
9	Abréviations .....	16



## 1 Introduction

Ce séminaire a été organisé dans le cadre du [projet du CSEE sur l'égalité des genres \(2013-2014\)](#). Avec ce projet, le CSEE se penche sur la question de la participation et du leadership des hommes et des femmes dans les syndicats d'enseignants et dans la profession enseignante. Le titre officiel du projet, *Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats et de la profession enseignante II – Mettre en œuvre et renforcer les actions syndicales pour l'égalité des genres en période d'austérité*, met en évidence la double motivation qui sous-tend ce projet. D'une part, il s'appuie sur les conclusions d'un projet précédent du CSEE sur l'égalité des genres mené en 2008-2009 et, d'autre part, il a pour ambition de décrire et de discuter la manière dont la crise économique et la politique d'austérité ont influencé l'égalité des genres dans la profession enseignante. Ce séminaire est l'une des activités organisées par le

Secrétariat du CSEE entre novembre 2013 et octobre 2014. En dehors du séminaire, le CSEE a procédé à une enquête en ligne et a créé une plateforme d'information en ligne (groupe SharePoint). Une conférence de clôture du projet est prévue les 25 et 26 septembre 2014 à Sofia. Le but du séminaire était de présenter et de discuter les résultats préliminaires de l'enquête en ligne et d'examiner les approches adoptées par les syndicats d'enseignants en matière de promotion de l'égalité des genres. Sur la base des conclusions des organisations membres du CSEE et des discussions lors du séminaire/de la conférence, une série de lignes directrices pratiques sur la manière de promouvoir l'égalité des genres en période d'austérité sera élaborée à l'issue du projet à l'intention des syndicats d'enseignants et leurs membres.



### Objectifs du projet

- ☑ promouvoir une action des syndicats d'enseignants sur l'égalité des genres
- ☑ poursuivre le travail entamé par le CSEE et ses organisations membres dans ce domaine
- ☑ sensibiliser aux questions liées à l'égalité des genres et aux grandes priorités, politiques et instruments de l'UE
- ☑ analyser la situation actuelle en matière d'égalité des genres et l'impact de la crise sur celle-ci dans le secteur de l'éducation et au sein des structures des syndicats d'enseignants, notamment durant la crise économique
- ☑ soutenir les syndicats d'enseignants dans la mise en œuvre des documents politiques existants

## 2 Le groupe consultatif du projet



Kounka  
Damianova,  
Bulgarie



Rossella  
Benedetti,  
Italie



Dorota  
Obidniak,  
Pologne



Trudy  
Kerperien,  
Pays-Bas



H el ene H emet,  
France



Maire  
Mulcahy,  
Irlande



Ann-Christin  
Hartmann,  
Su ede



Des repr esentantes de syndicats d'enseignants de sept pays collaborent au sein du groupe consultatif du projet. Elles viennent de Bulgarie, d'Italie, de Pologne, des Pays-Bas, de France, d'Irlande et de Su ede.

## 3 L' egalit e des genres dans la profession enseignante

L' ducation a un double impact sur les relations entre les hommes et les femmes dans la soci et e. D'une part, l' ducation est un secteur du march e de l'emploi dans lequel les hommes et les femmes font carri ere.   l'heure actuelle, la grande majorit e des travailleurs de l' ducation sont des femmes, mais leur nombre chute spectaculairement   mesure que l'on monte dans la hi erarchie du syst eme  ducatif. En d'autres termes, on d nombre relativement plus de femmes enseignantes dans l'enseignement primaire que dans le secondaire inf erieur et sup erieur. Quant aux postes de direction dans l' ducation, les femmes sont sous-repr esent ees   tous les niveaux.

D'autre part, le secteur de l' ducation joue un r ole particulier et a un impact consid erable sur d'autres secteurs et sur la soci et e dans

son ensemble. Les syst emes scolaires ont la capacit e de reproduire ou de transformer les relations entre les sexes. Les interactions entre les filles et les gar ons, les enseignantes et les enseignants,  aonnent chaque jour les rapports entre les genres et leurs r oles. C'est la raison pour laquelle l' egalit e des genres est particuli erement importante dans le secteur de l' ducation.

Des  tudes ont montr e que les r oles attribu es   chaque sexe ont des r epercussions majeures sur les d cisions individuelles des hommes et des femmes. Ces r oles peuvent aboutir   des r esultats scolaires et   des choix de carri ere st er eotyp es (parcours professionnels, r egimes de travail, famille, fertilit e, etc.). Ainsi, bien que les femmes repr esentent pr es de 60 % des dipl om es des universit es,   l'heure actuelle, leurs r esultats acad emiques se

reflètent à peine dans leurs carrières. Souvent, les femmes interrompent ou

ralentissent leurs carrières pour s'occuper d'autres membres de la famille.

## 4 L'égalité des genres en période de crise économique

### Conférencière

**Rosanna Ruscito**, Secrétaire nationale de la CISL (Italie) et membre du Présidium du Comité des femmes de la CES, explique comment la crise économique a affecté l'égalité des genres.



Rosanna a travaillé comme hôtesse de l'air pendant 26 ans pour Alitalia. Lors de la faillite de la compagnie aérienne, Rosanna a poursuivi son activité syndicale au sein de la fédération du transport de la CISL. Après sept ans passés comme présidente du Comité des femmes et huit comme directrice technique du magazine du syndicat, Rosanna est devenue Secrétaire nationale de la fédération du transport de la CISL et dirige le département des politiques sociales.

Au cours de ses 23 années d'activité syndicale, Rosanna a soutenu les travailleuses afin qu'elles soient plus présentes dans les syndicats et y jouent un rôle plus actif. Elle considère qu'il est capital de renforcer le leadership des femmes pour assurer la

La crise économique et les politiques d'austérité ont des répercussions négatives importantes sur l'égalité des genres en Europe. Bien que les premiers secteurs touchés par la crise économique et financière aient été des secteurs dominés par les hommes, comme la construction ou l'industrie manufacturière, la situation engendrée par les politiques d'austérité frappe aujourd'hui durement l'emploi des

femmes et les secteurs où elles sont les plus nombreuses.

Les coupes budgétaires dans le secteur public touchent les femmes dans la mesure où elles représentent, en moyenne, 69,2 % des travailleurs de la fonction publique dans l'UE (Lobby européen des femmes, 2012). Le secteur public – dont l'éducation – semble avoir perdu son rôle de protection des femmes, étant donné que les licenciements poussent les femmes vers des emplois précaires avec une faible sécurité de revenus, des possibilités limitées de concilier vie professionnelle et famille et des pensions de retraite réduites, et détériorent la qualité globale des conditions de travail des femmes. Cela revient à dire que la crise économique continue d'avoir des effets négatifs sur l'égalité des genres et sur les droits des femmes.

Les répercussions à long terme de la crise, et des politiques d'austérité en particulier, affectent fortement les femmes. En effet, non seulement les femmes subissent les effets de la crise sur l'emploi, qui entraînent du chômage et une détérioration des conditions de travail, mais elles remplacent les économies découlant des politiques d'austérité dans les services publics (par exemple, dans l'accueil des enfants ou des personnes âgées) par davantage de travail ménager. Les ménages se débattent avec la crise en recourant à du travail non rémunéré pour remplacer des services rémunérés.

Malheureusement, peu de signes indiquent que les gouvernements, la Commission

européenne et le Conseil européen tiennent compte de la dimension de genre de la crise dans leurs politiques. Certaines de ces politiques ne font qu'aggraver la situation (taux de participation, heures de travail, précarité, etc.).

Quelques tendances solides n'ont pas été affectées par la crise. La participation des femmes au marché du travail et leur niveau d'instruction continuent d'augmenter. Le travail à temps partiel, le congé parental et le travail domestique demeurent des phénomènes « féminins ». La ségrégation entre les genres dans l'enseignement supérieur et les affaires est très forte et le plafond de verre est toujours en place.

La CES réclame que la mise en œuvre d'une politique d'égalité des genres soit adéquatement soutenue dans l'Union européenne. Entre autres secteurs qui requièrent des investissements, on peut citer l'éducation et la formation, la recherche et le développement en vue de mieux concilier vie professionnelle et familiale, de rompre le « plafond de verre » et le « mur maternel » et d'améliorer l'efficacité des systèmes

éducatifs, de lutter contre la ségrégation de genre dans l'enseignement supérieur et de soutenir et renforcer la capacité de recherche de l'UE.

Il y a également un travail à réaliser au sein des structures internes des syndicats. À l'heure actuelle, on peut se demander pourquoi les femmes ne votent pas pour des dirigeantes syndicales même lorsqu'elles sont majoritaires dans un syndicat. Au-delà du changement politique, il faut également un changement de mentalité. Si les femmes ne réclament pas et ne soutiennent pas les femmes dirigeantes, il est très difficile de négocier une plus grande égalité des genres et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale dans les conventions collectives.

*« La CES est convaincue du rôle de l'éducation, de la recherche et de la formation. Les enseignants peuvent changer la société, parce qu'ils sont en contact avec les jeunes et peuvent pousser la jeune génération au changement. »*

Rosanna Ruscito  
Membre du Présidium du Comité des femmes de la CES

## 5 Les résultats de l'édition 2014 de l'enquête du 8 mars de la CES

Depuis 2008, l'enquête du 8 mars de la CES analyse chaque année la répartition des genres dans les structures décisionnelles de la CES et de ses organisations membres. L'enquête est un outil destiné à améliorer l'égalité des genres à tous les niveaux du processus décisionnel, en particulier aux niveaux les plus élevés. Elle est menée auprès des confédérations nationales, des fédérations syndicales nationales au niveau européen et des syndicats sectoriels nationaux.

L'édition 2014 de l'enquête du 8 mars de la CES a révélé que les femmes représentent près de la moitié des membres de la CES (44,5 %). Ces dernières années, les femmes ont freiné la baisse des affiliations à laquelle les

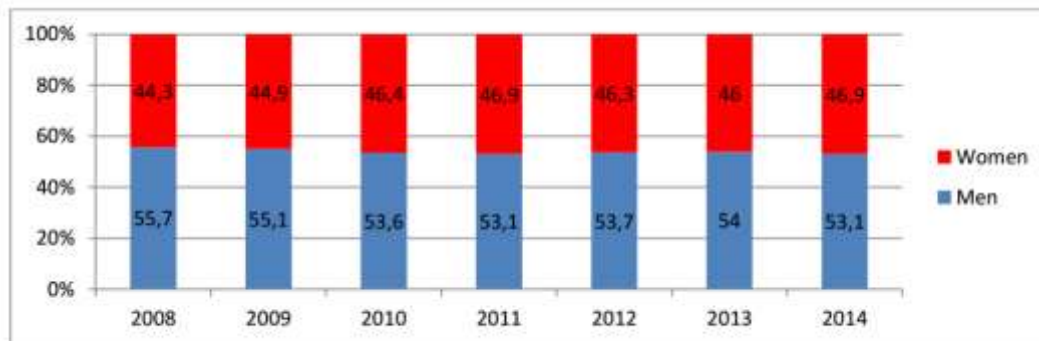
syndicats doivent faire face dans une majorité de pays européens. Néanmoins, les femmes sont toujours minoritaires dans tous les postes à responsabilité au sein des structures internes des syndicats. Seuls trois syndicats sont présidés par des femmes contre 32 par des hommes et 4 secrétaires généraux sur 15 sont des femmes.

De tous les syndicats sectoriels de la CES, le CSEE est la fédération syndicale qui compte le pourcentage le plus élevé de femmes parmi ses membres. Bien que la syndicalisation baisse globalement, on peut observer une hausse des jeunes affiliées. Cependant, de manière générale, les femmes n'occupent toujours pas des postes



décisionnels de haut niveau et aucun grand changement n'est à noter à cet égard parmi les fédérations qui

composent la CES.



Source: 8th of March Surveys 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 and 2014

## 6 Les résultats préliminaires de l'enquête : L'égalité des genres au sein des syndicats et de la profession enseignante

### Experte du projet

**Angelika Striedinger**, chercheuse associée et doctorante à l'Université de Vienne, a brièvement présenté les résultats préliminaires de l'enquête en ligne.

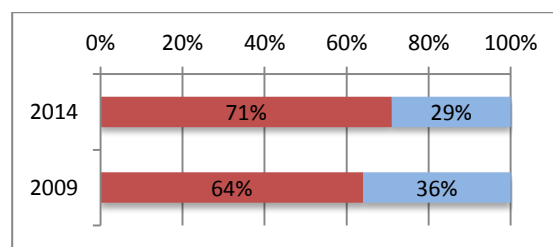


Angie centre ses recherches sur la sociologie de la l'organisation, les carrières académiques et les questions de genre. Elle travaille depuis plus de dix ans sur la problématique de l'inégalité liée au genre et des organisations tant dans le cadre de sa formation académique et de ses recherches que dans le contexte de la représentation des étudiants. L'action qu'elle a menée au sein de l'OBESSU (Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens) en 2001 et de l'European Student Union (Union des étudiants d'Europe) de 2004 à 2006 lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie du paysage européen de l'éducation. De 2009 à 2012, elle a travaillé à l'Internationale de l'Éducation sur les questions relatives à l'égalité en tant que co-organisatrice de la première Conférence mondiale des femmes de l'IE. Elle a rédigé le rapport quadriennal de 2011 sur le statut des femmes et préparé le plan d'action de l'IE sur l'égalité des genres.

L'[enquête en ligne](#) est un outil permettant au CSEE et à ses organisations membres de comparer les données recueillies en 2009 avec la situation actuelle et d'observer les développements (liés à la crise) au sein des syndicats d'enseignants. Pour assurer la comparabilité des données, l'enquête a été élaborée en tenant compte de la structure de

celle de 2009. L'enquête révèle que les femmes sont sous-représentées à tous les postes de direction dans les organisations membres du CSEE. Elles sont notamment sous-représentées au sein des organes décisionnels de haut niveau. En ce qui concerne la composition des délégations envoyées aux congrès, l'enquête montre que les femmes ne sont pas représentées au prorata de leur nombre dans l'organisation. Le pourcentage de femmes a baissé dans les délégations aux congrès, alors même que le nombre d'affiliées a globalement augmenté. L'écart entre les hommes et les femmes s'est donc creusé ces dernières années au sein des délégations aux congrès.

**Graphique : Affiliation (femmes en rouge, hommes en bleu)**



La comparaison avec les données de 2009 fait également apparaître qu'en ce qui concerne les comités exécutifs et les organes de direction, les femmes sont mieux représentées en 2014. Leur pourcentage a augmenté aux postes de présidentes et de vice-présidentes et est resté identique au niveau des membres des organes de direction. Une hausse spectaculaire peut être observée pour les postes de secrétaires générales adjointes et de présidentes. Néanmoins, dans l'ensemble, l'écart entre les hommes et les femmes subsiste.

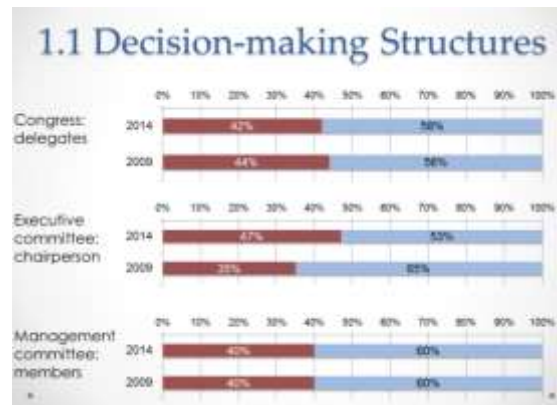
Si l'on examine les structures, les politiques et les activités se rapportant à l'égalité, aujourd'hui, le nombre de syndicats ayant des départements chargés de l'égalité est supérieur à ce qu'il était en 2009 (près de 60 %). La majeure partie des effectifs de ces départements est constituée de femmes. Dans la plupart des syndicats, les structures chargées de l'égalité sont financées par le budget du syndicat.

Par rapport à 2009, davantage de syndicats s'appuient sur une politique écrite traitant expressément de l'égalité des genres au sein des structures syndicales (42 % contre 37 % en 2009). Près des deux tiers des syndicats prennent des mesures en vue d'améliorer l'égalité des genres dans leurs structures décisionnelles. La plupart des syndicats visent à atteindre une représentation proportionnelle des femmes dans les structures décisionnelles plutôt qu'une parité des genres de 50/50.

### L'effet de la crise économique et de l'austérité

La grande majorité des syndicats d'enseignants a répondu que la crise économique et les mesures d'austérité mises en place ont eu des effets sur le genre (70 %). Les principaux problèmes résident dans la conciliation de la vie professionnelle et des obligations familiales ainsi que dans l'augmentation de la violence à l'égard des femmes. On peut observer des améliorations essentiellement dans la lutte contre les stéréotypes de genre féminins et l'offre de structures d'accueil pour les enfants.

La plupart des syndicats ont indiqué que le personnel enseignant masculin et féminin était affecté également par les restrictions budgétaires, mais que le personnel féminin était plus touché par les pertes d'emploi et la réduction du temps de travail à un temps



partiel que le personnel masculin. La plupart des syndicats ont mentionné que l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes était resté inchangé ou s'était creusé.

Les syndicats d'enseignants ont indiqué qu'il est devenu plus difficile de concilier vie professionnelle et vie privée pour les salariés de l'éducation et que, dans le même temps, des améliorations étaient visibles dans l'offre de structures d'accueil des enfants.

En ce qui concerne les actions destinées à lutter contre les stéréotypes de genre dans l'éducation (programmes de cours, formation du personnel à la dimension de genre, politiques scolaires), de nombreuses améliorations ont été enregistrées, en particulier dans la lutte contre les stéréotypes de genre féminins. Néanmoins, la probabilité est toujours plus grande que les filles travaillent dans des branches en rapport avec les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques que celle de voir les garçons s'engager dans le travail social ou les soins.

Quant à la violence à l'égard des femmes, plus de 80 % des syndicats d'enseignants ont répondu que les incidents de violence à l'égard des femmes ont augmenté.

Bien que les syndicats affirment que la crise et les mesures d'austérité ont eu des effets sur le genre, seule une petite partie d'entre eux axe spécifiquement les activités liées à la crise sur la dimension de genre. De même, dans les politiques spécifiquement liées à la crise, la dimension de genre est rarement prise en

compte (dans 10 % des cas). Cependant, un tiers des syndicats inclut une dimension de genre dans les activités et les campagnes de lobbying liées à la crise.

#### L'enquête en ligne

- 140 questions scindées en deux parties
- La première partie porte sur la représentation des femmes dans les syndicats d'enseignants.
- La deuxième partie porte sur les effets de la crise économique et les développements liés à la crise en matière d'égalité des genres.
- 41 des 129 organisations membres du CSEE ont répondu.
- 21 syndicats avaient répondu à l'enquête en 2009 et permettent de procéder à une comparaison directe.
- En 2014, les femmes constituent toujours la majorité des membres des syndicats (71 %).

## 7 Les bonnes expériences en matière de promotion de l'égalité des genres au sein des syndicats d'enseignants

AOb, Pays-Bas

- Syndicat général du personnel éducatif
- ouvert aux enseignants, au personnel administratif et auxiliaire, de l'enseignement primaire au supérieur
- quelque 86 000 membres
- un des plus anciens syndicats d'enseignants du monde

AOb-Algemene Onderwijsbond

L'AOb a créé l'Académie AOb, une formation intensive de 60 jours pour les membres à haut potentiel et (de préférence) jeunes. Le cours traite des conventions collectives, des conditions de travail et de questions juridiques, mais aussi de sujets éducatifs et de compétences personnelles. Il est donné par des formateurs de l'AOb et des formateurs extérieurs.

Ces trois dernières années, l'académie a formé 36 participants. 32 d'entre eux ont assumé davantage de responsabilités dans le syndicat ou dans les bureaux de leur secteur de l'éducation après la formation. La majorité des participants était des femmes (70 %), dont 75 % avaient moins de 40 ans.

Cette année, l'AOb a reçu 60 candidatures et en a accepté 12 (10 femmes et 2 hommes). Les candidats devaient expliquer leur motivation, leur aptitude en matière de communication et de réflexion et leur vision de l'éducation et du syndicat. Le travail en petits groupes sur le développement personnel sur une longue période s'est révélé efficace.

Le ZNP a créé un comité de l'égalité des chances en 2009. Avec cette initiative, le ZNP établit un lien vers ses origines, lorsque le syndicat était très actif dans le domaine des droits des femmes et de la dimension de genre.

Le comité promeut l'égalité des genres en organisant des formations au niveau du syndicat, en insistant sur l'utilisation d'une terminologie différente, en publiant du matériel éducatif sur la discrimination et en mettant en avant les rapports existants sur la discrimination dans l'éducation.

Le ZNP coopère également avec des ONG pour promouvoir l'égalité des genres. Le syndicat est membre de deux réseaux comptant 100 organisations actives dans l'éducation à la lutte contre la discrimination. Au niveau local, le ZNP organise des ateliers, des cours et des conférences avec des ONG, des associations de travailleurs, des juristes et d'autres parties intéressées. Ces coalitions ont un effet positif parce qu'elles incitent à lancer d'autres actions.

ZNP, Pologne

- le plus ancien syndicat d'enseignants de Pologne (1905)
- représente tous les secteurs de l'éducation ainsi que le personnel technique et administratif
- 250 000 membres, dont 180 000 femmes



Eğitim Sen, Turquie

- syndicat des travailleurs de l'éducation et des sciences
- 128 000 membres
- 100 sections locales
- promeut l'éducation secondaire des filles parce que leur participation dans l'enseignement fondamental et secondaire est faible



Dans toutes les instances décisionnelles, Eğitim Sen compte un responsable de l'égalité des genres et prévoit un quota de 30 % de femmes. Il a introduit un quota de 40 % de femmes dans les délégations au congrès du syndicat.

Eğitim Sen associe l'égalité des genres et les inégalités connexes dans la société, comme la discrimination raciale ou les droits de l'enfant. Le syndicat défend l'éducation préscolaire obligatoire, ce qui contribuerait à une meilleure éducation des filles.

Eğitim Sen a eu de bons résultats avec ses « activités de formation des formateurs ». Le syndicat organise des séminaires et des conférences pour ses membres, les enseignants et les parents sur les questions d'égalité. 100 membres féminins ont participé à ces cours jusqu'à présent et transmettent leur savoir et leur formation aux sections locales.

## 8 Conclusions

La discussion sur les résultats de l'enquête qui a eu lieu au sein des groupes de travail et en plénière a conduit à proposer de plusieurs actions que les syndicats d'enseignants pourraient mener aux niveaux national et européen.

Les syndicats d'enseignants devraient **soutenir le personnel enseignant** par le biais de réseaux formels et informels. À l'heure actuelle, de nombreux syndicats d'enseignants organisent des séminaires et des conférences sur des questions générales se rapportant à l'égalité des genres dans l'éducation et sur des formes spécifiques d'inégalité, comme la violence à l'égard des femmes. Les syndicats d'enseignants devraient poursuivre leur excellent travail dans ce domaine et publier des arguments en faveur de l'égalité des genres que les enseignants pourraient utiliser en classe et dans leurs discussions avec des collègues.

Il convient d'encourager les enseignants à **lutter contre la reproduction des stéréotypes de genre**. C'est particulièrement important alors que les jeunes affiliées ne paraissent pas comprendre la nécessité d'encore réclamer plus d'égalité entre les hommes et les femmes. Une manière d'intervenir consiste à renforcer la confiance en soi et, en particulier, la confiance en soi et la dignité des filles et des femmes. Il est donc important que les questions d'égalité et de genre fassent partie de la **formation initiale des enseignants**. Les élèves enseignants doivent apprendre à réfléchir à leur propre comportement et à leur attitude personnelle en classe en utilisant des méthodes et des technologies modernes (par exemple, des activités d'apprentissage par les pairs, l'analyse de vidéos, etc.).

De nombreux syndicats ont apprécié l'expérience de **collaboration** avec d'autres parties prenantes dans ce domaine et dans la communauté au sens large. Ces collaborations devraient être encouragées à l'avenir. Les syndicats d'enseignants pourraient adhérer à des campagnes menées par des organisations non gouvernementales en faveur, par exemple, de relations familiales basées sur l'égalité. En Turquie, il a été utile de combiner les efforts en matière d'égalité des genres avec les droits de l'enfant. Eğitim Sen organise des réunions sur l'éducation gratuite de la petite enfance. Étant donné que peu d'enfants fréquentent les écoles maternelles, les femmes restent plus longtemps à la maison au lieu de reprendre le travail. De façon générale, l'offre de structures d'accueil pour les enfants varie selon les régions en Europe, notamment en raison de la crise économique.

Des actions syndicales visant à augmenter le nombre de femmes dans les organes décisionnels ont été discutées. Pour **augmenter le nombre de femmes dans les instances décisionnelles**, les syndicats d'enseignants pourraient organiser des cours préparatoires en vue de former et d'encourager les jeunes dirigeantes syndicales. À ce propos, les participants se sont demandé si les femmes obtiennent moins de soutien lors des élections parce qu'elles ont parfois moins de possibilités de se faire connaître dans le cadre d'activités syndicales avant les élections. Ceci pourrait particulièrement concerner les femmes qui n'ont pas pu assumer un rôle dans le syndicat en raison de leurs responsabilités familiales.

Plus généralement, les syndicats devraient **organiser leurs activités de telle manière que les femmes puissent y participer activement**, en particulier lorsqu'elles ont de jeunes enfants. Parmi les

mesures qui permettent aux femmes de participer, on peut notamment citer l'organisation de réunions à des heures acceptables pour les parents, l'offre de gardes d'enfants pendant les réunions syndicales ou la distribution de chèques pour du baby-sitting. En Allemagne, le VBE a pour bonne pratique d'organiser des réunions spéciales pour les membres en congé de maternité. Ce système s'est révélé idéal pour garder le contact entre les membres et le syndicat et faciliter leur retour au travail. Les syndicats devraient généralement véhiculer une image positive du travail syndical, qui motive les membres à agir. Ils pourraient notamment réfléchir à la certification du travail syndical de leurs membres.

La situation des femmes dans les syndicats d'enseignants doit être surveillée à l'intérieur de chaque syndicat. Si de telles structures n'existent pas, il serait bon de créer un comité permanent de l'égalité, dont l'un des objectifs consisterait à surveiller le statut des femmes à l'intérieur du syndicat et à proposer des solutions. Le CSEE devrait faire en sorte de sensibiliser ses organisations membres à des solutions possibles en vue d'accroître la participation des femmes aux organes décisionnels.

Aux niveaux national et européen, les syndicats d'enseignants doivent **suivre** la situation des femmes et faire rapport à leurs membres et au grand public. Ils devraient réclamer la présence de responsables de l'égalité au sein de leurs gouvernements et de leurs établissements d'enseignement.

**Le dialogue social** est le principal canal pour améliorer la situation des femmes. Il est nécessaire de négocier de meilleures conditions de travail en raison de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et du plafond de verre qui bloque les carrières des femmes. En ce qui concerne le congé parental, la durée de celui-ci devrait être la même pour les mères et les pères afin de montrer que les deux parents partagent la responsabilité d'élever leurs enfants.

Les syndicats d'enseignants devraient utiliser les résultats des études et des projets du CSEE dans leur dialogue social national. Les défis et les obstacles que rencontrent les syndicats pour mettre en œuvre la politique du CSEE devraient être étudiés.

Les syndicats d'enseignants doivent être **informés des actions du gouvernement** qui détériorent les conditions de travail des enseignants dans de nombreux pays d'Europe. Ils doivent également suivre les actions des groupes d'extrême droite qui vont à l'encontre de la notion d'égalité à l'école. C'est surtout en période de crise, lorsque les restrictions budgétaires et le raccourcissement du congé de maternité et des vacances figurent au programme des gouvernements, que la solidarité internationale entre les syndicats d'enseignants est vitale pour résister à ces tendances.

Dans le prolongement de ces efforts, les syndicats d'enseignants devraient présenter une image positive de la profession enseignante, étant donné qu'il s'agit d'un métier important, qui requiert des compétences et une formation considérables.

Pour être efficaces et obtenir de bons résultats, il est important que les syndicats se concentrent sur des actions pratiques et sur des solutions et œuvrent à des progrès constants.



## 9 Abréviations

AOb	Algemene Onderwijsbond (Syndicat néerlandais de l'éducation)
ASTI	Association of Secondary Teachers (Irlande)
CES	Confédération européenne des syndicats
CISL	Confédération italienne des syndicats
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
EFP	Enseignement et formation professionnels
Eğitim Sen	Syndicats des travailleurs de l'éducation et des sciences de Turquie
Groupe de travail MOC	Groupe de travail relevant de la méthode ouverte de coordination
IE	Internationale de l'Éducation
Läraryrbundet	Syndicat suédois des enseignants
OBESSU	Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens
SEB	Syndicat de l'éducation bulgare
STEM	Disciplines académiques des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques
UIL Scuola	Syndicat de l'éducation (Italie)
UNSA Éducation	Fédération des métiers de l'éducation (France)
ZNP	Syndicat polonais d'enseignants







**European Trade Union Committee for Education  
Comité syndical européen de l'éducation**

Bd du Roi Albert II, 5 – 9th Floor  
B-1210 Bruxelles, Belgique

T + 32 2 224 06 91/2  
F + 32 2 224 06 94

*secretariat@csee-etuice.org*  
*www.csee-etuice.org*